

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

Entzheim, le 6 mars 2018

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est

Département surveillance et régulation
Division régulation économique et développement durable
Subdivision développement durable
Bureau études éoliennes

Préfecture de la Haute-Marne
SCPPAT / BEICEP

Affaire suivie par : Francis Woessner
Mél : dsac-ne-eoliennes-bf@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 03 88 59 64 53 - Fax : 03 88 59 63 54

Dans le cadre du dossier d'autorisation du parc éolien des Hauts Poiriers sur la commune de Foulain-Crenay (52), vous sollicitez notre avis. Ce parc éolien est composé de 8 éoliennes de 170 mètres de hauteur, pale à la verticale. Après étude du projet, la direction de la sécurité de l'aviation civile nord-est émet un avis favorable au dossier.

Rémy MERTZ
chef du département Surveillance et Régulation

